

MARCHÉ-CONCOURS

Un avant-goût du Marché-Concours

Les autorités du canton d'Argovie, hôte d'honneur du Marché-Concours, avaient convié la presse hier pour dévoiler les grandes lignes de leur programme. Dans le manège d'Aarau Schachen, l'escadron de cavalerie suisse 1972, la fanfare équestre de Gunzwil et l'IG Freiburger Aargau ont donné un avant-goût de la performance argovienne lors de la fête du cheval, qui aura lieu du 12 au 14 août.

«C'est une grande fierté pour nous de pouvoir à nouveau apparaître en tant qu'invité d'honneur, exactement 33 ans après la dernière apparition d'Argovie au Marché-Concours», s'est réjoui hier le conseiller d'État Markus Dieth.

«Pour marquer cet événement, nous allons offrir un spectacle grandiose sous la devise *Argovie typique - Typisch Aargau*, un slogan qui joue sur le fait que le canton d'Argovie est typiquement perçu différemment de ce qu'il est en réalité: diversifié, innovant, moderne et performant.»

Une longue tradition équestre

«L'Argovie est le quatrième plus grand canton équestre de Suisse et s'appuie sur une longue tradition d'élevage et d'équitation», a encore rappelé le conseiller d'État en charge de l'agriculture, une tradition en grande partie fondée sur l'école de recrutement de



De gauche à droite: Matthias Müller, président du comité d'organisation argovien, Claude Boillat, Etienne Gigon, Gérard Queloz et Bernard Varin, du comité du Marché-Concours, et Markus Dieth, conseiller d'État du canton d'Argovie, dans le manège d'Aarau Schachen.

PHOTO PJN

cavalerie, qui était stationnée à Aarau jusqu'à sa dissolution en 1972.

Matthias Müller, chef du département de l'agriculture argovien et président du comité d'organisation, a ensuite présenté les grandes lignes du programme, qui s'articulera autour de cinq éléments centraux: la randonnée à cheval, l'allée marchande, la présentation des chevaux, le concert de gala, et enfin le cortège folklorique du dimanche.

Trente chevaux et 35 cavaliers quitteront Aarau le 8 août pour rejoindre Saignelégier en cinq étapes. Lors de la dernière étape, le 12 août, Markus

Dieth rejoindra l'équipage au Roselet. Chevaux et cavaliers seront réceptionnés en grande pompe sur l'esplanade du Marché-Concours à 15 h.

Des facettes différentes

L'allée marchande permettra quant à elle de découvrir toutes les facettes de l'Argovie, avec des thèmes comme l'agriculture moderne, la recherche, la formation et les hautes technologies, les coutumes vivantes ou encore le bien-être et la santé. Un concours et un jeu de courses de chevaux y seront également proposés, ainsi qu'une dégustation de vins argoviens.

Quelque 120 chevaux, appartenant à trois syndicats d'élevage (Syndicat d'élevage franchises-montagnes Argovie, Syndicat d'élevage de Bremgarten de chevaux demi-sang, et Syndicat d'élevage de chevaux de Rothrist et environs) participeront à l'événement.

Démonstration de savoir-faire

La Communauté d'intérêts pour la sauvegarde du cheval originel des Franches-Montagnes (IG Freiburger Aargau), la Communauté d'intérêts pour les chevaux de travail, la fanfare équestre de Gunzwil et l'escadron de cavalerie suisse

«Pour marquer cet événement, nous allons offrir un spectacle grandiose.»

1972 seront également de la partie. Chaque groupe fera une courte démonstration de son savoir-faire en musique. Enfin, le clou du spectacle sera bien sûr le grand cortège folklorique du dimanche, qui sera retransmis en direct à la télévision.

Les 22 sujets argoviens représenteront environ la moitié

du cortège, avec la participation de 550 personnes et 160 chevaux. Y participeront notamment Elisabeth Burgener Brogli, présidente du Grand Conseil 2022, Alex Hürzeler, Landammann 2022, et l'ensemble du Conseil d'État. Trois corps de musique seront également de la partie.

PASCALE JAQUET NOAILLON

Un «excellent résultat» pour l'année 2021

LE NOIRMONT La commune du Noirmont boucle l'année 2021 avec des comptes bénéficiaires à hauteur de quelque 904 000 fr., pour un total de charges de 9,25 millions, alors que le budget prévoyait un déficit de 490 000 fr.

Selon le caissier communal Jean-Marie Paratte, cet «excellent» résultat s'explique principalement par des revenus fiscaux supérieurs d'environ 1,41 million, dont 305 000 fr. de variations nettes supérieures pour les personnes physiques, ainsi que des montants supérieurs de 125 000 fr. sur le revenu et la fortune des personnes physiques, 245 000 fr. pour les impôts des frontaliers, 435 000 fr. pour les personnes morales et 128 000 fr. pour les gains en capital. La bonne tenue des budgets participe également à l'obtention de ce résultat.

La commune du Noirmont a procédé à des investissements pour environ 1 million de francs. Les dépenses principales concernent la réfection des rues des Clos et Sorbiers (603 000 fr.), l'achat d'un véhicule pour la voirie (220 000 fr.), ainsi que la réfection et la pose d'une nouvelle conduite d'eau aux rues des Perrières et Colverts (44 000 fr.).

Au vu de ce résultat, l'endettement brut de la commune du Noirmont se monte à 6,4 millions. Il a diminué de 1,63 million, dont 1,59 million pour le remboursement de la dette qui est passée de 4200 fr. à 3340 fr. par habitant.

«Nous avons pu baisser passablement l'endettement ces dernières années car

LES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES



en millions de francs	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation
Charges	9.253	8.821	+4.9%
Revenus	10.157	9.929	+2.3%
Rentrées fiscales globales	6.911	6.838	+1.1%
Endettement brut	6.404	8.032	-20.3%
Marge d'autofinancement	1.583	1.326	+19.4%
Investissements nets	1.01	0.402	+151.2%
Quotité d'impôt (en points)	1.7	1.7	Inchangée
Clôture du compte de résultat	0.904	1.107	-18.3%
Compte général	0.765	0.903	-15.3%
Clôture des financements spéciaux	0.139	0.204	-31.9%

Le Quotidien Jurassien
Source des données: commune du Noirmont

nous avons réalisé de beaux exercices», se réjouit Jean-Marie Paratte. «Actuellement, notre situation est saine. Nous avons de la chance d'avoir des entreprises. Sans elles, nous serions dans une situation différente. Les personnes morales

nous aident à passer le cap», conclut le caissier.

Les citoyens sont appelés à se prononcer sur ces résultats dans le cadre d'une assemblée communale qui aura lieu lundi, à l'aula des Espaces scolaires. **KBR**

Accident mortel aux Vacheries de Lajoux



Le conducteur est venu heurter cet arbre.

PHOTO KBR

LAJOUX Un accident mortel de la circulation s'est produit sur la commune de Lajoux mercredi soir.

Peu après 20 h, un usager de la route qui circulait au volant d'une fourgonnette depuis le Prédame a dévié à gauche au lieu-dit «Les Vacheries de Lajoux», pour une raison que l'enquête devra déterminer. Son véhicule est venu per-

cuter frontalement un arbre situé en bordure de chaussée.

Le SIS La Courtine ainsi que le groupe désincarcération du centre de renfort de Tramelan sont intervenus sur les lieux de l'accident. Le conducteur n'a malheureusement pas pu être sauvé. Il s'agit de Claude Brahier, de Lajoux. Il avait 71 ans. Une déviation a été mise en place. **KBR**